



Ambasciata d'Italia
Rabat

VISA RETOUR

Avertissement : L'Ambassade se réserve le droit de demander de la documentation et des garanties supplémentaires, s'il le juge nécessaire à l'évaluation du dossier. La documentation mentionnée ci-dessous doit être présentée comme suit :

- Dans l'ordre de la liste.
- Tous les documents fournis doivent être traduits en Italien (par un traducteur assermentés).
- **Tout le dossier doit être photocopié.**

1	☐	Formulaire de demande de visa, original - Formulaire dûment rempli et signé par les demandeurs (ou le représentant légal pour les mineurs) aux différents emplacements prévus (dans la case signature indiquée en 3ème page).
2	☐	Une photo d'identité - Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, en couleurs, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois et conforme aux normes ICAO doit être collée sur le formulaire de demande.
3	☐	Passeport, original - Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 15 mois. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages non utilisées portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans.
4	☐	Lettre expliquant les raisons pour lesquelles vous sollicitez un visa de retour (en italien) - indiquant l'ensemble des informations et l'adresse du domicile en Italie, la date d'entrée au Maroc. La date doit être confirmée par la copie du passeport avec le timbre d'entrée.
5	☐	Déclaration de perte/vol, original - livrée par les autorités locales traduite et apostillée auprès des autorités compétentes
6	☐	Toute preuve de votre résidence habituelle en Italie
7	☐	Dans le cas d'une demande de visa retour après un séjour supérieur à 6 mois en Maroc : Certificat médical, prouvant les raisons sanitaires du séjour. Le certificat médical ou le Certificat par un Médecin agréé par l'Ambassade devront porter le Cachet de la délégation du Ministère de la Santé + traduction et apostillé (*Pas besoin de la traduction pour le certificat du Médecin agréé par l'Ambassade)



Ambasciata d'Italia
Rabat

Je reconnais qu'il est possible que ma demande de visa soit refusée si je ne fournis pas tous les documents nécessaires. La présentation d'un dossier complet ne garantit pas la délivrance d'un visa. Le passeport ne sera restitué qu'au moment la décision finale concernant le visa est adoptée. L'Ambassade se réserve le droit de demander un entretien personnel ou tout autre documents supplémentaires.

Je déclare également avoir lu les informations sur la protection des données personnelles concernant la délivrance de visas conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 [Regolamento generale sulla protezione dei dati \(UE\) 2016/679](#).

Date	Signature	Officier Signature
POUR USAGE INTERNE SEULEMENT		



Ambasciata d'Italia
Rabat

VISA RETOUR

Avertissement : L'Ambassade se réserve le droit de demander de la documentation et des garanties supplémentaires, s'il le juge nécessaire à l'évaluation du dossier. La documentation mentionnée ci-dessous doit être présentée comme suit :

- Dans l'ordre de la liste.
- Tous les documents fournis doivent être traduits en Italien (par un traducteur assermentés).
- **Tout le dossier doit être photocopié.**

1	☐	Formulaire de demande de visa, original - Formulaire dûment rempli et signé par les demandeurs (ou le représentant légal pour les mineurs) aux différents emplacements prévus (dans la case signature indiquée en 3ème page).
2	☐	Une photo d'identité - Taille de 3.5 cm x 4.5 cm, en couleurs, sur fond blanc, datant de moins de 3 mois et conforme aux normes ICAO doit être collée sur le formulaire de demande.
3	☐	Passeport, original - Un passeport ordinaire ou un document de voyage reconnu valable au moins 15 mois. Le passeport ou le document de voyage doit contenir au moins deux pages non utilisées portant la mention "visa" afin d'y apposer un visa. Doit avoir été délivré il y a moins de 10 ans.
4	☐	Lettre expliquant les raisons pour lesquelles vous sollicitez un visa de retour (en italien) - indiquant l'ensemble des informations et l'adresse du domicile en Italie, la date d'entrée au Maroc. La date doit être confirmée par la copie du passeport avec le timbre d'entrée.
5	☐	Déclaration de perte/vol, original - livrée par les autorités locales traduite et apostillée auprès des autorités compétentes
6	☐	Toute preuve de votre résidence habituelle en Italie
7	☐	Dans le cas d'une demande de visa retour après un séjour supérieur à 6 mois en Maroc : Certificat médical, prouvant les raisons sanitaires du séjour. Le certificat médical ou le Certificat par un Médecin agréé par l'Ambassade devront porter le Cachet de la délégation du Ministère de la Santé + traduction et apostillé (*Pas besoin de la traduction pour le certificat du Médecin agréé par l'Ambassade)



Ambasciata d'Italia
Rabat

Je reconnais qu'il est possible que ma demande de visa soit refusée si je ne fournis pas tous les documents nécessaires. La présentation d'un dossier complet ne garantit pas la délivrance d'un visa. Le passeport ne sera restitué qu'au moment la décision finale concernant le visa est adoptée. L'Ambassade se réserve le droit de demander un entretien personnel ou tout autre documents supplémentaires.

Je déclare également avoir lu les informations sur la protection des données personnelles concernant la délivrance de visas conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (UE) 2016/679 [Regolamento generale sulla protezione dei dati \(UE\) 2016/679](#).

Date	Signature	Officier Signature
POUR USAGE INTERNE SEULEMENT		



Ambasciata d'Italia
Rabat

RE-ENTRY VISA

The Embassy reserves the right to request additional documentation or guarantees whenever necessary for the evaluation of the application.

Documents must be submitted:

- In the indicated order.
- All documents must be apostilled and translated into Italian by a sworn translator.
- The entire application file must be photocopied.

1	☐	Original visa application form duly completed and signed.
2	☐	Passport photograph (3.5 x 4.5 cm, ICAO compliant, taken within the last 3 months).
3	☐	Passport, original and copy (first three pages)—either a regular passport or a recognized travel document valid for at least 15 months. The passport or travel document must contain at least two unused pages marked “visa” for the purpose of affixing a visa. It must have been issued less than 10 years ago.
4	☐	Re-entry letter (in Italian) explaining the reasons for the visa request , including all personal details, residential address in Italy, and date of entry into Morocco. The date must be supported by a copy of the passport bearing the entry stamp.
5	☐	Original declaration of loss/theft issued by the local authorities , translated and apostilled by the competent authorities.
6	☐	Any document proving the applicant’s usual residence in Italy.
7	☐	In the case of a re-entry visa application after a stay in Morocco exceeding 6 months: a medical certificate stating the health reasons for the stay. The certificate must bear the stamp of the Ministry of Health delegation, translation and apostille. (*Translation is not required if the certificate is issued by a doctor authorized by the Embassy.)



Ambasciata d'Italia
Rabat

I acknowledge that my visa application may be refused if I fail to provide all required documentation.

Submission of a complete application does not guarantee visa issuance. The passport will not be returned. The final decision regarding the visa is at the discretion of the Embassy. The Embassy reserves the right to request a personal interview or any additional documentation.

I further declare that I have read the privacy notice concerning visa issuance in accordance with Regulation (EU) 2016/679 on the protection of personal data. [Regolamento generale sulla protezione dei dati \(UE\) 2016/679](#).

Date	Signature	Officier Signature
FOR INTERNAL USE ONLY		